

Chronologie de l'implantation du CEP

Jean-Marc Regnault

(Tahiti Pacifique Magazine n°104 décembre 1999)

- 30 novembre 1956 : Le CEA chargé des études préparatoires aux explosions atomiques.
5 décembre 1956 : Décret secret créant au CEA un Comité des Applications Militaires de l'Energie Atomique (CAMEA).
- fin janvier 1957 : Rapport du général Ailleret sur le choix des sites: Rangiroa ou Ua Huka : conditions peu favorables (plateau trop étroit à Ua Huka) : Conclusion : «Possibilités offertes par le Pacifique à prendre en considération, mais distance et impossibilité d'y accéder rapidement par une voie aérienne indépendante de terrains étrangers » "Ecarter ce champ de tir tout au moins tant qu'on ne ferait pas exploser d'armes thermonucléaires mégatonniques". Donc choisir le Sahara.
- 15 mai 1957 : Décision sur la construction de l'aéroport de Faa'a.
23 juillet 1957 : Choix de Reggane.
11 avril 1958 : Décision gouvernementale de procéder aux essais début 1960.
18 avril 1958 : Ailleret cherche une alternative au Sahara et propose: « une île de l'Union française (...) suivant résultats d'une étude déjà faite ».
22 juillet 1958 : De Gaulle confirme la décision du 11 avril.
4 septembre 1958 : Une lettre d'Ailleret indique que le gouvernement a décidé de rechercher un site souterrain en Métropole.
11 octobre 1958 : Arrestation de Pouvanaa.
Fin novembre 1958 : Rapport sur sites souterrains en métropole (dans les Alpes) recherches également dans le Sahara.
- Année 1959 : Etude sur des sites possibles pour remplacer le Sahara : Nouvelle-Calédonie ; îles Sous-Le-Vent (Mopelia, Motu One) ; Tuamotu du sud (Morane, Fangataufa).
- 28 mai 1960 : Reprise de l'étude de tirs de grande puissance dans les îles lointaines (Kerguelen ou expériences par largage aérien) ; il s'agit de remplacer les sites du Sahara pour procéder à ces tirs.
- 1^{er} mai 1961 ? : Décision politique (?) de s'orienter vers le Pacifique-sud.
5 mai 1961 : L'aéroport de Faa'a peut accueillir des avions gros porteurs.
18 mai 1961 : Le choix se limite à trois possibilités :
 - Polynésie (le moins de contestation possible)
 - La Réunion (le moins cher)
 - Nouvelle-Calédonie (mais proche Australie et Nouvelle-Zélande) : solution de remplacement.
- septembre 1961 : Ministre des Armées préférerait les Marquises "excentrées et non loin de Christmas".
décembre 1961 : Le choix de la Polynésie se précise.
26 décembre 1961 : Le général Thiry suggère d'étudier "les possibilités de l'atoll de Moruroa".
début 1962 : Urgence de trouver un site utilisable dès 1964. Le gouvernement oriente le choix vers le Pacifique Sud.
mars 1962 : Mission secrète de Thiry en Polynésie conclusion : choisir "les îles Gambier" (dont Moruroa).
16 mai-19 juin 1962 : Nouvelle mission de Thiry. Conclusions : Moruroa champ de tir acceptable. Les Gambier ne seront pas base arrière.
- 4 juillet 1962 : Textes à soumettre au Conseil de Défense du 27 juillet sont prêts.
27 juillet 1962 : Conseil de Défense qui décide la création du CEP.
3 janvier 1963 : De Gaulle annonce l'implantation du CEP à une délégation d'élus polynésiens.
6 novembre 1963 : Dissolution du RDPT.
6 février 1964 : La commission permanente de l'assemblée territoriale accorde à l'État un bail de location gratuit pour les atolls de Moruroa et Fangataufa pour une durée non déterminée.